

et Richelieu, par Philippe de Champagne; les tapisseries exécutées, Gobelins, pour Mme de Montespan, et l'Andromède du Titien.

Après la mort du comte, l'immeuble appartient au duc de Penthièvre, son fils. Il construit les bâtiments qui longent la rue de La Vrillière, et il y accorde une large hospitalité. Mais les événements se succèdent avec rapidité; la Révolution s'accroît, la belle-fille du duc, la pauvre et charmante princesse de Lamballe, périt égoragée, sa tête est promenée autour du palais. Louis de Bourbon Penthièvre, accablé d'ans et de chagrins, meurt en 93. Son cadavre est jeté à la fosse commune, et les héritiers, — duchesse douairière d'Orléans et duc de Chartres, — ayant émigré, l'hôtel de Toulouse fait retour à la Nation.

Le musée de la République s'enrichit des principaux tableaux du feu duc: et le *Bulletin des Lois*, précédemment installé à l'hôtel Beaujon, s'y trouvant à l'étroit, au début de nivôse an III on le transfère à la rue de La Vrillière. Bientôt, l'imprimerie Nationale vint l'y rejoindre. Au point de vue artistique, il est certain que cette installation fut des plus malheureuses. De nombreux ouvriers s'acharnèrent à faire disparaître les vestiges du régime aboli: sculptures, boiseries, armes, décorations diverses, tout fut ou gratté, ou enlevé, ou détruit, ou revêtu d'une affreuse couche de badigeon. Les cadres des belles glaces Louis XV et Louis XVI, si finement travaillés, avec leurs ornements descendant en guirlande, subirent d'odieuses mutilations. Heureusement que la galerie ne reçut ni presses, ni bureau; dès le début de l'occupation, elle servit de magasin à papier. Cette destination particulière la préserva. Les larges trumeaux, garnis naguère de toiles fameuses, furent emplis avec le papier à la mode, d'un ton bleuâtre, coupé de bandes tricolores, sur lequel se détachent: en bistre, le lion populaire; en jaune, les balances symboliques; en rouge, le bonnet phrygien.

Un moment, on crut que l'imprimerie serait obligée de déménager, le Directoire ordonnant la restitution des biens de la duchesse d'Orléans. Cette dernière se contenta d'une indemnité, et Dubois-Laverne, le directeur, put jouir encore quelque temps de l'immeuble qu'il affectionnait.

Cependant, la Banque de France avait été fondée et s'était installée

au centre du quartier commerçant, place des Victoires, à l'hôtel Massiac, — jadis aux Pomponne, — que le percement de la rue Etienne Marcel a détruit. Les bureaux du nouvel établissement manquaient de place, lorsqu'en dehors de ses opérations ordinaires, la Banque était chargée, le 6 avril 1800, du recouvrement de la loterie dans les départements, et, le 11 août de la même année, du service des rentes en pensions. De plus, elle devait loger son gouvernement, chose impossible avec les locaux dont elle disposait.

L'article 17 des statuts fondamentaux est ainsi conçu: "La Banque fera construire un palais proportionné à la grandeur de son établissement et à la magnificence de la ville de Paris." C'est, sans doute, sur ce texte que se sont appuyés les auteurs qui ont prétendu que la Banque avait songé à se faire édifier un hôtel. Il n'en est rien. A la vérité, on pensa à construire un palais destiné, à la fois, à la Bourse et à la Banque; des études furent même commencées, mais l'initiative en revient à l'Etat. L'attention des régents avait été éveillée par l'hôtel de Penthièvre: en fructidor an VIII, à la suite d'une visite faite par plusieurs d'entre eux, on reconnut qu'il pourrait être aménagé parfaitement aux besoins du service, et l'on demandait au gouvernement à en faire l'acquisition. Mais Dubois-Laverne, directeur de l'Imprimerie, prétendant qu'un changement serait nuisible à son administration, la chancellerie et les finances se montraient peu favorables. La Banque, avec l'esprit de décision qui la caractérise dès ses débuts, parait aux difficultés de l'heure présente, en élevant des baraquements dans les jardins Massiac. Au commencement de 1808, la demande faite de nouveau, l'Etat consentait, et un décret du 6 mars autorisait la Banque de France à acquérir l'ancien hôtel de Penthièvre, moyennant une somme de deux millions.

Le déménagement de l'Imprimerie fut très long, puisqu'elle ne partait définitivement qu'en novembre 1809. Elle émettait la prétention d'enlever tout ce qui garnissait l'immeuble, jusqu'à l'horloge de la cour, jusqu'aux grilles des fenêtres. Sa successeresse, soucieuse de préserver les richesses artistiques qui subsistaient, luttait pied à pied, insistait pour avoir un état de lieux complet et, dans la mesure du possible, conservait ce qui restait encore intact. Une fois les locaux libres, il fallait les aménager, et les

travaux n'étaient terminés qu'en 1811.

Le palais, dont la Banque prenait possession, présentait avec ses dépendances une forme irrégulière. A droite, la rue Neuve-des-Bons-Enfants, longeant le vaste jardin, n'était pas à l'alignement et formait un coude brusque pour rejoindre la rue Baillif. Cette dernière voie débouchait dans la rue Croix-des-Petits-Champs, plus bas qu'aujourd'hui, presque en face de la rue Coquillière. Pour rendre nettement les choses, on peut dire que la Banque, ayant un immeuble en forme de trapèze, allait travailler à lui donner la configuration d'un carré. Dès son installation, elle commençait les améliorations poursuivies pendant près d'un siècle. La Vrillière, en construisant l'hôtel, avait dans les dépendances élevé plusieurs maisons de rapport. Une d'entre elles, rue Croix-des-Petits-Champs, aussi vieille que le palais, — portant pour enseigne un moulin à vent, — avait, sous les anciens propriétaires, servi de logement et de boutique à des épiciers et à des bouchers. Lors des ventes de 1705 et 1713, ces maisons avaient été comprises avec le bâtiment principal. La Révolution les vendit séparément. Elles gênaient à cause des servitudes, rendaient la surveillance difficile, empêchaient le développement et l'alignement. C'est pourquoi le Conseil général décida qu'une fois achetées, elles seraient démolies; et que, sur l'emplacement, on élèverait un mur de clôture.

Le premier de ces immeubles, qui tenait le No 7 de la rue Baillif, acquis en 1809 moyennant 20,600 fr. fut démolé en 1811. Il avait été vendu primitivement, — le chiffre est curieux, — 500,000 francs en assignats.

Deux autres maisons, rue Croix-des-Petits-Champs, étaient achetées en 1800 et en 1811; enfin, en 1824, la Banque se rendait propriétaire de la bâtisse faisant le coin des rues Baillif et Croix-des-Petits-Champs, pour une somme de 80,000 francs. On voit la progression des prix.

En 1811, afin de préserver les passants de la rue La Vrillière, on y établissait le premier trottoir qu'on ait vu aux alentours de l'hôtel. Cinq ans plus tard, en 1816, la Banque qui, pour se mettre à l'alignement, perdait du terrain, élevait le long des rues Croix-des-Petits-Champs et Baillif son mur de clôture.

Ce serait dépasser le cadre de cet article que d'entrer dans des détails complets des modifications inté-